

14 MAI 1971

" LE MODE DE PRODUCTION LIGNAGER "

par Pierre Philippe REY

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22569

Cpte : B



L'analyse présentée par Emmanuel Terray de la thèse de Claude Meillassoux nous semble novatrice pour trois raisons essentielles :

- elle met en évidence la présence de plusieurs modes de production (au sens restreint) dans les sociétés lignagères.

- elle amorce une recherche très intéressante sur l'identification des "forces productives" et des "rapports de production dans de telles sociétés".

- elle manifeste au cours de cette recherche ce que Bettelheim (cité par Balibar : "Lire le Capital" t. II, p. 319) appelle "la loi de correspondance ou de non correspondance nécessaire entre les rapports de production et le caractère des forces productives".

Il s'agit donc pour l'essentiel non pas de l'analyse d'une formation sociale particulière mais d'un inventaire des principaux problèmes qui se posent préalablement à cette analyse. Ainsi ce travail se situe à un niveau théorique différent de celui auquel s'était placé d'emblée Meillassoux lui-même dans son article des "Cahiers d'Etudes Africaines". Celui-ci, après une rapide évocation de la base économique des sociétés lignagères se lançait immédiatement dans une analyse dynamique d'un mode de production "lignager" qui, nous dit Terray, n'existe pas à l'état isolé.

Notre propos est ici de montrer pourquoi ces deux attitudes théoriques ne sont pas contradictoires mais complémentaires. Pour cela, partant du texte de Terray nous montrerons successivement

1) que la nature même de "la loi de correspondance ou de non correspondance" énoncée par Bettelheim impose de sortir du simple inventaire statique où elle apparaît, comme le souligne A. Glucksmann critiquant Balibar dans les TM, vide de sens pour passer à une étude dynamique, ce que Emmanuel Terray ne manque pas de faire en introduisant les concepts de "domination" et de "reproduction".

2) que la perspective purement statique dans laquelle il s'est néanmoins placé dès le départ contamine la ou plutôt les concepts de domination qu'il nous propose, en ce sens qu'il n'envisage la domination que comme un résultat acquis, mesurable comme tel, et non comme un procès ce qui

a) amène à des contradictions logiques internes dans la définition de ces concepts.

b) n'a aucun rapport avec les différentes analyses de domination qu'on peut trouver dans l'oeuvre de Marx.

3) que cette perspective statique amène à étendre abusivement la "correspondance entre les rapports de production et le caractère des forces productives" de la formation sociale-économique gouro et à restreindre la "non correspondance", telles qu'on peut les dégager du texte même de Meillassoux.

4) qu'une véritable étude de la "domination" est seule capable de rendre compte - et non pas simplement d'énoncer - à la fois des cas (peu nombreux) de correspondance et des cas (plus nombreux) de non correspondance ; que cette étude pour être menée à bien suppose l'analyse du mode de production dominant pris isolément, et que c'est seulement lorsque l'analyse interne de ce mode de production dominant sera assez poussée pour qu'il puisse être rendu compte du procès de domination, qu'il conviendra d'introduire les modes de production dominés : ainsi procède Marx aussi bien dans "le capital" que dans l'analyse des "formes antérieures à la production capitaliste".

5) que l'analyse interne du mode de production lignager met en évidence le fait que le "pouvoir de fonction" de l'aîné se transforme en "pouvoir d'exploitation" dès lors que la réciprocité qui lie l'aîné à d'autres aînés permet aux aînés de reproduire à leur profit la structure de dépendance en se passant du consensus des cadets. Cette réciprocité qui porte sur des biens, des femmes, des hommes, des connaissances des décisions politiques prenant une forme plus ou moins judiciaire... tous ces éléments, pouvant être plus ou moins directement échangés les uns contre les autres, ne relève pas de la sphère de la circulation. Elle est la manifestation de l'instance déterminante (politique) du mode de production (au sens large) lignager. La domination de ce mode de production sur les modes de production subordonnés ne peut être comprise qu'à partir de l'action de cette instance.

Enfin l'articulation du mode de production lignager et d'une organisation hydraulique villageoise secrétant sa propre structure d'hégémonie permanente, dans la société segmentaire sonjo décrite par B.F. Gray, mettra en évidence d'une façon particulièrement nette le caractère de classe de la domination des aînés dans les sociétés lignagères.

#### I - De l'analyse statique à l'analyse dynamique.

Terray écrit page 33 :

"Si trois systèmes de rapports de production structurent la même collectivité, il nous faut d'abord trouver leurs frontières et comprendre leur liaison, puis inventorier les modifications que leur coexistence entraîne au sens de chacun d'eux, enfin découvrir parmi eux quel est le système donc le mode de production dominant".

Terray énonce lui-même un certain nombre de ces interactions :

1) p. 34 : "dans la mesure où des rapports de production spécifique correspondent à la coopération indirecte [mode de coopération mis en oeuvre dans l'élevage P.P.R.] ces rapports de production sont dominés par les rapports de production fondés sur la coopération simple [mode de coopération déterminant le "mode de production lignager" mis en oeuvre dans l'agriculture]. Donc domination absolue du "mode de production lignager".

2) p. 39 : "En pays gourou par exemple, dans l'ensemble des branches de production entre lesquelles se répartit le travail social, l'agriculture domine directement la pêche, la collecte et l'artisanat, parce que l'appropriation de la nature dans ces branches subordonnées s'accomplit à l'intérieur des unités de production fondées sur le mode de coopération dominant dans l'agriculture".

Domination plus absolue encore du "mode de production lignager".

3) Mais, comme le fait remarquer Terray (p. 34) : "le problème essentiel est celui des relations entre les rapports de production fondés respectivement sur la coopération complexe et sur la coopération simple, c'est-à-dire entre le système tribal villageois (mode de production de la chasse P.P.R.) et le système lignager (mode de production de l'agriculture)".

En ce qui concerne ces deux modes de production Terray énumère pp. 34-35 les interactions suivantes :

a) aux niveaux idéologique et politique, "les liens entre villages d'une même tribu sont traduits en termes généalogiques", "le découpage des villages en groupe de classe coïncide avec son découpage en lignage" (ces deux phénomènes étant repérés essentiellement en forêt où le système lignager est le plus solide)

La répartition des lignages en deux groupes de chasse peut être maintenue lors de certaines cérémonies du village et le lien entre les lignages d'un même groupe de chasse serait peut-être, d'après Meillassoux, suffisamment fort pour imposer l'exogamie de ces groupes de chasse.

- cas de la savane. Par contre, lorsque "le système lignager est trop distendu pour constituer un langage capable d'exprimer l'ensemble des relations sociales", "les groupes de chasses sont recrutés indépendamment de l'appartenance lignagère" ; seul le système lignager joue alors un rôle dans l'organisation politique du village, c'est-à-dire que le seul cas où la division en groupes de chasse joue un rôle dans l'organisation du village est celui où (cas de la forêt) ces groupes de chasse ne sont qu'un regroupement de groupes lignagers.

b) au niveau économique, toujours dans le cas de la savane, "lors du partage chaque chasseur conserve pour lui ses prises" et "chacun des deux systèmes (tribal villageois et lignager P.P.R.) accède à l'indépendance.

Par ailleurs la chasse contribue à limiter le pouvoir des aînés en permettant à un bon chasseur d'acquérir prestige et influence. Notons qu'il s'agit là pour Meillassoux de chasseurs individuels. Terray a observé chez les Dida la "scission de groupes assez nombreux pour pouvoir poursuivre cette activité hautement fructueuse qu'est la chasse au filet" soit d'unités supérieures à la taille du lignage (puisque la chasse au filet semble

mettre en jeu au minimum de lignages) ; une telle scission ne saurait donc remettre en cause la domination des aînés. A ce propos il est curieux de constater que la chasse individuelle, qui joue certainement un grand rôle chez les Gouro et qui joue également un très grand rôle dans bon nombre de populations où la chasse collective au filet est inconnue, au moins à cette échelle, est purement et simplement amalgamée par Terray à la chasse collective.

Ceci constitue l'ensemble des interactions recensées par Terray dans son chapitre synthétique "modes de production". On peut en noter une autre dans son texte, qui n'est pas reprise dans ce chapitre synthétique. Il nous est dit en effet p. 18 : "Claude Meillassoux reste muet sur l'appropriation des filets ; en pays Dida, les grands filets sont la propriété collective des lignages et les aînés n'en sont que les dépositaires".

Nous voyons donc finalement

- a) que l'on ne peut déceler aucune intervention du "mode de production" "tribal villageois" à l'intérieur du mode de production "lignager"
- b) que lorsque le mode de production villageois intervient dans la structuration du village lui-même c'est que sa propre structuration (en deux groupes de chasse) n'est qu'un simple regroupement d'unités déterminées par le mode de production lignager
- c) que - si les Gouro sont bien comme les Dida - l'appropriation du principal moyen de production (nous allons revenir ultérieurement sur la question de "l'appropriation" de la terre par le "mode de production" que constitue la chasse), le filet collectif est le fait des lignages.

Nous en concluons volontiers non pas que le mode de production lignager est le mode de production dominant que nous cherchons mais qu'il y a de grande chance pour qu'il en soit ainsi et qu'il nous reste à mettre en évidence le procès par lequel cette domination se produit et se reproduit.

Curieusement Terray en concluerait volontiers exactement l'inverse (p. 36). Ceci parce que "l'agriculture n'occupait traditionnellement qu'une place médiocre dans la vie culturelle" (Claude Meillassoux) par rapport à la chasse.

C'est que la domination "sociale" peut être "directe" ou "indirecte" et que nous avons là un cas typique de domination "indirecte".

## II - Une conception "économétrique" de la domination.

Les concepts de domination employés par Terray se partagent en deux groupes principaux :

- a) une domination économique, facile à étudier, puisque (p. 37) : "lorsque dans une formation sociale le travail social est réparti entre plusieurs branches d'activité, l'examen

de cette répartition, la comparaison des effectifs occupés dans chaque branche et de la part qui revient à chacune d'elle dans le produit social total, permettent de découvrir la branche économiquement dominante".

b) une domination sociale qui se partage elle-même en deux sous type : une domination directe et une domination indirecte.

p. 39 : "On parlera de domination directe lorsque dans un ensemble quelconque, un système impose aux autres son propre caractère et ses propres rapports" ainsi en pays Gouro "pêche, collecte et artisanat n'entraînent pas l'apparition d'unités de production spécifiques, ce sont des activités accessoires pratiques dans le cadre des rapports techniques liés à la production agricole".

Au contraire (p. 40) : "des systèmes entre lesquels il n'existe qu'une relation de domination indirecte conservent leur spécificité et leur autonomie". Pour comprendre ce qu'est la domination indirecte il suffit de représenter la formation sociale comme un ensemble de modes de production au sens large

$$\{X\} = \{X_1, X_2, \dots, X_n\}$$

appuyées sur un ensemble de forces productives

$$\{A\} = \{A_1, A_2, \dots, A_n\}$$

auxquels correspondent respectivement un ensemble de rapports de production

$$\{B\} = \{B_1, B_2, \dots, B_n\}$$

l'ensemble  $\{A, B\}$  constituant le mode de production au sens restreint, auquel correspond un ensemble

$$\{C\} = \{C_1, C_2, \dots, C_n\} \text{ ou mode de distribution, l'ensemble}$$

$\{\{A, B\}, C\}$  constituant l'instance économique à laquelle correspond une instance politique, une instance idéologique...

Pour déterminer si un des modes de production  $\{A_1, B_1\}, \{A_2, B_2\}, \dots, \{A_n, B_n\}$  est dominant indirectement il suffit de transposer la méthode utilisée pour déterminer la "domination économique" : on étudiera les niveaux B, C, D... et si à l'intérieur de l'un quelconque de ces niveaux l'un des éléments  $B_i$  ou  $C_i$  ou  $D_i$  ... apparaît toutes mesures effectuées l'emporter sur les autres, le mode de production  $X_i$  correspondant sera dit indirectement dominant.

Il est évident qu'une telle définition est logiquement contradictoire car rien ne garantit que la domination constatée au niveau B ne sera pas inversée au niveau C. Terray nous donne d'ailleurs lui-même un exemple de cette contradiction : en effet dans le rapport entre le mode de production "tribal-villageois" et le mode de production "lignager" les rapports de production du premier sont déterminés par le second (appropriation lignagère du filet de chasse) donc le mode "lignager" domine "indirectement" le mode villa-

geois ; par contre du niveau idéologique l'agriculture n'exerce aucune influence alors que l'influence de la chasse est prépondérante : le mode "villageois" domine alors indirectement le mode "lignager".

Nous n'insistons sur cette contradiction à laquelle en fait nous n'attachons pas une grande importance que pour montrer l'impossibilité d'abandonner la conception qui est celle de Marx de la domination comme d'un procès. Même rendues cohérentes de telles définitions de la domination seraient rigoureusement inutilisables. Prenons comme exemple pour nous faire comprendre les rapports entre le mode de production féodal et le mode de production capitaliste tels qu'ils sont analysés par Marx dans le chapitre célèbre du livre III du capital sur la genèse de la rente foncière capitaliste. Nous y voyons que dès l'apparition du système capitaliste rente foncière et profit se limitent réciproquement. Mais il n'y a aucune raison que le retournement qui s'opère lorsque la rente foncière cesse de limiter c'est-à-dire de dominer le profit pour être limitée c'est-à-dire dominée par lui soit le moment précis où la masse de profits distribués aux capitalistes devient supérieure à la masse de rente distribuée aux propriétaires fonciers. Ce retournement peut se produire bien avant ou bien après et de plus correspondre à des répartitions variables du profit et de la rente suivant les pays.

Le critère de la domination est donc tout autre et on le découvre dans l'analyse interne du mode de production dominant : c'est en effet lorsque la loi de l'égalisation du taux de profit s'étend à l'ensemble de la production capitaliste que cette loi, interne au mode de production dominant, apparaît comme la seule détermination du taux de profit dans chaque cas particulier et, partant, comme déterminant directement le taux de profit et indirectement la rente dès lors limitée par lui, c'est-à-dire par un élément extérieur au mode de production féodal. Par la même occasion cette rente qui ne se reproduit plus au sein du mode de production féodal mais par l'effet de la reproduction du profit au sein du mode de production capitaliste devient rente foncière capitaliste.

Nous voyons dès lors les conclusions qu'il convient de tirer de la différence de nos conceptions de la "domination" : c'est par l'étude interne du mode dominant que l'on comprend la domination ; donc, une fois recensés les différents éléments qui nous permettent d'estimer que, selon toutes probabilités, ce mode dominant est dans la formation économique sociale Gouro le mode "lignager" qui prévaut dans l'agriculture, il nous reste à analyser ce mode de production pris isolément jusqu'à être capable de rendre compte du procès par lequel sa domination sur les autres modes se produit et se reproduit. Ce sera l'objet de nos chapitres IV et V. C'était en partie l'objet de l'article de Meillassoux dans les "Cahiers d'Etudes Africaines", article dont les analyses de Terray, complètent à certain point de vue la démarche sans l'infirmier.

Auparavant cependant nous voudrions revenir sur quelques points particulièrement importants du texte de Meillassoux (dans sa thèse), points que Terray semble ne pas avoir vus.

### III - La propriété de la terre dans les sociétés lignagères.

Meillassoux constate que les limites de la propriété terrienne sont d'autant plus précises et permanentes chez les Gouro que l'unité propriétaire est plus floue et plus vaste : autrement dit la propriété tribale est très précisément délimitée, la propriété villageoise l'est beaucoup moins et la propriété lignagère ne l'est pas du tout (en dehors du moment où la terre est effectivement travaillée).

Rapprochons cette constatation d'une analyse de l'"appropriation" de la terre (au sens où la définit Balibar comme rapport technique de production). Il est évident que l'appropriation que réalise le "mode de production lignager" par l'agriculture est la plus durable et la plus intense que connaissent les Gouro.

En ce qui concerne la chasse, l'intervention qu'elle opère sur la terre n'est qu'épisodique. Elle ne suppose pas de grands aménagements mis à part quelques voies de pénétration et de légères transformations des sites particulièrement propices à l'installation des filets. Nous serions donc tentés, à l'instar de Meillassoux lui-même, de considérer que la terre dans le cas de la chasse (comme d'ailleurs dans celui de la cueillette) est plutôt "objet de travail" que "moyen de travail".

Quant à la tribu, comme le signale Meillassoux, elle est seulement faiblement structurée par la guerre. Cette guerre de plus n'a jamais pour but l'appropriation de la terre et on ne saurait lui attribuer, comme nous le montrerons plus loin, une importance similaire dans la reproduction de la structure sociale à celle que Marx attribue à la guerre dans la reproduction des formations sociales "antiques". Nous devons donc chercher la détermination de la tribu comme entité autonome et de ses rapports à la terre ailleurs que dans la "fonction économique" de la guerre.

En définitive nous constatons le fait suivant :

La "propriété" est d'autant plus nette et permanente que l'appropriation est absente. Ou, pour employer un autre langage qui permet à notre avis de généraliser cette constatation à toutes les sociétés dominées par le mode de production "lignager" : bien loin d'être la réalisation de l'appropriation, la propriété dans les sociétés lignagères est la réalisation de l'absence de l'appropriation de la terre, c'est-à-dire la réalisation d'une autre instance que celle des forces productives, l'instance même qui joue le rôle de la

détermination à la place des forces productives c'est-à-dire l'instance déterminante de la structure des sociétés lignagères, instance dont nous allons montrer qu'il faut la chercher en dehors du domaine économique.

\*

\* \*

Nous allons maintenant quitter l'analyse du texte de Terray pour n'y revenir qu'assez épisodiquement. Avant de le faire cependant nous voudrions délimiter clairement l'apport de ce texte et la perspective nouvelle dans laquelle il place notre propre analyse : en différenciant plusieurs modes de production, et en montrant que le "mode lignager" repose sur la seule agriculture, Terray nous permet de dépasser la confusion sur la détermination en dernière instance par le mode de production qui régnait aussi bien dans le texte théorique de Meillassoux (cahiers d'études africaines n° 4) que dans notre propre texte cité par Terray ("théorie de l'histoire des échanges" en collaboration avec G. Dupré). Grâce à E. Terray, nous pouvons dépasser la simple saisie du fait que le lignage et sa structure d'hégémonie jouent le rôle dominant dans le procès de reproduction d'ensemble des formations sociales "lignagères" ; nous pouvons donc avancer dans l'analyse scientifique de cette domination et montrer qu'elle est déterminée par la structure des forces productives de l'agriculture et non pas par les forces productives d'une "économie d'autosubsistance" où les différents modes de production ne sont pas différenciés. Ce progrès est tout à fait décisif lorsqu'il s'agit de rendre compte de la spécificité du mode de production lignager (par exemple par rapport aux sociétés où l'organisation collective villageoise de la production agricole s'appuie sur les "classes d'âge") ou, quand il s'agit de rendre compte de l'articulation du mode de production lignager et d'un autre mode de production ayant sa propre structure permanente (et notamment sa structure d'hégémonie distincte de celle du mode lignager) ; nous reviendrons plus longuement sur ce dernier point à propos des Sonjo. Avant de poursuivre sur les sociétés lignagères, nous voudrions voir plus en détail comment Marx conçoit les rapports entre production, reproduction et domination ; plutôt que d'approfondir l'analyse que nous avons amorcée de la relation entre mode de production féodal et mode de production capitaliste telle qu'elle se manifeste dans la "genèse de la rente foncière capitaliste", nous préférons partir d'une étude de Marx consacrée à un mode de production non capitaliste : le résultat sera évidemment le même mais l'articulation entre les différentes instances de la structure sociale y étant plus visible, cette analyse a peut être une plus grande valeur pédagogique.

IV - Production, reproduction et domination chez Marx.

Dans une note du Capital (déjà citée par Balibar dans "Lire le Capital" pp.212-213 mais que je reproduis ici vu son importance) Marx écrit (Capital I, 93, note) au sujet d'une objection qui lui a été faite par un journal à propos de la "critique de l'économie politique :

"Suivant lui, mon opinion que le mode déterminé de production et les rapports sociaux qui en découlent, en un mot, que la structure économique de la société est la base réelle sur laquelle s'élève ensuite l'édifice juridique et politique, de telle sorte que le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle (Zur Kritik ... Préface) ; suivant lui, cette opinion est juste pour le monde moderne dominé par les intérêts matériels mais non pour le moyen âge où régnait le catholicisme, ni pour Athènes et Rome où régnait la politique. Tout d'abord, il est étrange qu'il plaise à certains gens de supposer que quelqu'un ignore ces manières de parler vieilles et usées sur le moyen âge et l'antiquité. Ce qui est clair, c'est que ni le premier ne pouvait vivre du catholicisme, ni la seconde de la politique. Les conditions économiques d'alors expliquent au contraire pourquoi là le catholicisme et ici la politique jouaient le rôle principal. La moindre connaissance de l'histoire de la République Romaine par exemple fait voir que le secret de cette histoire, c'est l'histoire de la propriété foncière. D'un autre côté personne n'ignore que déjà Don Quichotte a eu à se repentir pour avoir cru que la chevalerie errante était compatible avec toutes les formes économiques de la société".

de même que celui

Balibar montre (lire le Capital pp. 212-222) comment ce texte/du t. VIII du capital sur la genèse de la rente foncière capitaliste) permettent de mettre en évidence une détermination par l'économique qui n'est pas transitive mais structurale : "l'économie est déterminante en ce qu'elle détermine celle des instances de la structure sociale qui occupe la place déterminante". Le retour de cette analyse sur le mode de production capitaliste lui-même amène à découvrir que dans ce cas la "matrice" (suivant l'expression d'Althusser) qui fait passer de l'instance économique à sa "forme transformée" et une matrice unité, qui transforme l'économique en l'économique - ou peut-être une matrice projective qui transforme l'économique en un sous ensemble de l'économique : le mode de circulation, même si, comme me le rappelle Terray, "l'autonomie de la circulation est maintenant réduite à une pure apparence, de même que l'extériorité de la production" (Marx : "Fondaments de la critique de l'économie politique" traduction Anthropos p. 479) -. Il ne nous semble pas inutile de voir de plus près ce que Marx entend par : "les conditions économiques d'alors expliquent pourquoi là le catholicisme et ici la politique jouaient le rôle principal". Pour ce faire, nous allons faire appel à un autre texte de Marx concernant justement le "mode de production antique".

"Pour gagner sa vie, l'individu se trouve dans des conditions telles qu'il a pour but non pas l'acquisition de richesses, mais sa subsistance propre, sa reproduction à titre de membre de la communauté, la reproduction de lui-même en tant que propriétaire de son lopin et, en cette qualité, en tant que membre de la commune. La perpétuation de la commune signifie reproduction de tous ses membres en tant que paysans subvenant à leurs propres besoins et dont le temps excédentaire revient à la commune, travail de la guerre, etc... La propriété du travail individuel est médiatisée par la propriété de la condition de travail, le lopin de terre, garanti à son tour par l'existence de la commune qui, de son côté, est garantie par le surtravail qu'effectuent les membres de la commune sous forme de service militaire etc... Ce n'est pas en coopérant au sein du travail productif de richesses que le membre de la commune se reproduit, mais en coopérant au sein de travaux d'intérêt collectif (imaginaires et réels) en vue de maintenir l'association à l'intérieur et face à l'extérieur. La propriété est quiritaire, romaine, le propriétaire foncier privé n'est tel qu'en sa qualité de Romain, et, en cette qualité il est propriétaire foncier privé" (Fondements de la Critique de l'Economie Politique" Traduction Anthropos, p. 447).

Dans ce texte la reproduction apparaît elle-même comme un tout structuré à dominante, la dominante étant la reproduction qui reproduit les conditions des autres reproductions. Le "membre de la commune" dont il est question ici n'est pas un sujet mais un "individu objectif, c'est-à-dire l'individu déterminé qu'est le Romain, le Grec..." ("Fondements" p. 458, souligné par Marx).

La reproduction de cet individu déterminé, qui n'est pas autre chose que la reproduction de la structure sociale qui le détermine, s'articule ainsi :

- 1) "la subsistance propre", "les paysans subvenant à leurs propres besoins" : reproduction physique de l'individu et de sa famille dans un mode de production donné.
- 2) la reproduction de "la propriété du travail individuel".
- 3) la reproduction de "la propriété de la condition de travail, le lopin de terre".
- 4) la reproduction de la commune comme commune indépendante.

Le texte de Marx dit : la reproduction n° 4 est la reproduction dominante c'est-à-dire la condition nécessaire et suffisante des reproductions n° 3, 2 et 1. Nécessaire et suffisante dans ce mode de production seulement car lorsque sous l'effet de sa propre reproduction élargie, la société antique verra la propriété individuelle devenir indépendante de la propriété collective, la reproduction de la "commune" ne sera plus ni nécessaire ni suffisante pour assurer la reproduction de la propriété de la terre, la reproduction de la propriété du travail, la reproduction physique de l'individu et de sa famille, par un mode de production déterminé. Bref, le Romain pourra cesser d'être Romain par un simple processus de différenciation interne de la commune, sans que cette commune

cesse d'exister ; en sens inverse, la propriété devenue indépendante de la commune peut résister à l'abolition même (par conquête) de cette commune.

Voyons, maintenant quels rapports entretiennent à l'intérieur de la formation sociale antique les différents modes de production. "Chez les Anciens, la manufacture est considérée comme une déchéance (affaire d'affranchis, de clients, d'étrangers etc...). Le travail productif est entièrement subordonné à l'agriculture lorsqu'il est travail domestique et travail d'affranchis destiné seulement à l'agriculture et à la guerre, ou bien du travail de manufacture satisfaisant les besoins du culte ou de la commune (construction d'habitations, de routes, de temples)".

Comment cette subordination se reproduit-elle ? Pour le comprendre, il suffit de se reporter à l'analyse que donne Marx du moment où cette subordination cesse de se reproduire : "lorsque les membres de la commune, en tant que propriétaires privés, ont acquis une existence distincte de celle qu'ils ont en tant que possesseurs de la commune et du territoire urbains, on voit bientôt surgir les conditions où l'individu est susceptible de perdre sa propriété, c'est-à-dire le double rapport qui fait de lui un citoyen égal, membre de la commune et un propriétaire" (p. 457). En fait ces conditions ne "surgissent" pas du néant : elles sont déjà présentes dans la société antique sous la forme d'une accumulation dans le secteur du commerce et de la manufacture. Marx ne nous laisse d'ailleurs aucun doute là-dessus, puisque, citant Niebuhr, il nous décrit (p. 465) la société romaine des premières années de l'Empire où "les riches et les pauvres étaient les seules véritables classes de citoyens... les artisans se trouvaient dans les deux classes où l'indigent quelque noble que fut son origine avait besoin d'un patron ; où le millionnaire, fût-il un affranchi, était recherché comme patron".

Il apparaît ainsi que la "communauté" des paysans n'a pas seulement pour but de se défendre contre l'extérieur ou de s'étendre à ses dépens mais aussi d'assurer la domination du mode de production agricole (pratiqué par les seuls hommes libres) sur les autres modes de production (pratiqués par les non citoyens).

Lorsque les modes de production dominés (ainsi que le mode de circulation) se "libèrent" de leur subordination politique à l'agriculture "nous assistons à la désagrégation du mode de production sur lequel repose la commune ainsi que l'individu objectif" (p. 451).

Ainsi la reproduction de la commune est à la fois reproduction du mode de production dominant et reproduction de sa domination sur les modes de production dominés. L'instance politique - dominante - du mode de production (au sens large) assure simultanément ces deux reproductions. Mais cette instance dominante a encore un dernier rôle à jouer ; celui d'accoucheuse des conditions mêmes du dépassement de la commune qu'elle doit repro-

duire. "Cette reproduction est en même temps et nécessairement production nouvelle et destruction de l'ancienne forme" (pp. 456-457).

"La simple progression de la population s'oppose à ce que chaque individu possède une étendue donnée de terre. Pour lever cet obstacle, il faudra coloniser, ce qui entraîne des guerres de conquête et aussi l'esclavage, etc..." (457)

Car "la condition fondamentale de la propriété basée sur la tribu (qui coïncide à l'origine avec la commune), c'est l'appartenance à la tribu. C'est ainsi que les tribus conquises et asservies sont privées de propriété et se retrouvent parmi les conditions inorganiques de la reproduction, celles-ci appartenant à la commune victorieuse" (pp. 455-56).

Ainsi la forme de la propriété dans le mode de production antique, détermine la forme de la négation de la propriété -l'esclave est simple moyen de production "appendice organique de la terre" (p. 454) - et la nature de la transformation du mode de production antique en mode de production esclavagiste. Dans les sociétés segmentaires, une instance dominante différente détermine une forme différente d'exclusion des hommes de la tribu et de la propriété collective et une direction différente de mutation de la société, qui n'est pas mutation du mode de production, mais seulement mutation interne de l'instance dominante.

Qu'en est-il donc du rapport entre production et reproduction, qu'en est-il de la détermination en dernière instance par l'économique ? Le mode de production détermine une certaine forme de reproduction et lorsque le mode de production change, par l'efficace même du niveau dominant de la structure qui assure cette reproduction, la reproduction doit prendre une nouvelle forme. Mais au sein d'un mode de production donné ou plus exactement d'une formation sociale donnée, ce niveau dominant qui assure la reproduction du mode de production dominant et la reproduction de sa domination sur les modes dominés, assure le contrôle de la production elle-même. On peut écrire comme Marx : "les conditions de la production sont aussi celles de la reproduction" (Capital Vol. III, p. 9). On ne saurait en déduire que le contrôle de la production est la source de tout contrôle de la reproduction.

Ceci constitue peut-être une réponse à l'objection que nous fait Terray p. 47 : "Leur bévue vient sans doute de ce qu'ils ont méconnu un principe fondamental de l'analyse marxiste". Nous ne saurions le garantir car, ni cet emploi à contre-sens du concept marxiste de bévue (ce qui n'est jamais recommandable même pour faire de l'humour) ni la suite de l'exposé ne nous permettent de voir au juste quel "principe fondamental" de "l'analyse marxiste" nous avons bafoué.

V - Structure du mode de production lignager.

Voyons maintenant comment cette analyse s'applique à la formation sociale gouro et plus généralement du "mode de production" lignager, c'est-à-dire aux sociétés où l'agriculture reposant sur la coopération lignagère est le mode de production dominant (nous allons en effet montrer que c'est bien le cas de la formation sociale gouro en analysant le processus par lequel le mode de production lignager produit et reproduit sa domination sur les autres modes de production - si "modes de production" il y a -).

Marx écrit ("Fondements" p. 455) : "la condition fondamentale de la propriété basée sur la tribu (qui coïncide à l'origine avec la commune), c'est l'appartenance à la tribu".

Ainsi la reproduction de toute propriété "tribale" implique avant tout la reproduction de la "tribu" comme tribu indépendante et la reproduction des membres de la tribu comme membres libres de cette tribu, individus déterminés, "gouro" ou "Dida", "banzabi" ou "bacugni", Grecs ou Romains.

Si dans le cas du "mode de production antique" la propriété individuelle (des moyens de production) est susceptible d'une certaine indépendance par rapport à la propriété collective, ce qui permettra à un stade ultérieur à l'individu de perdre cette propriété individuelle elle-même par contre dans la forme orientale, cette perte a le moins de chance de se réaliser sauf s'il intervient des faits tout à fait extérieurs, puisque le membre de la commune n'entretient jamais avec elle un rapport de liberté tel qu'il risque de perdre son lien objectif et économique avec elle". (p. 457-58)

"Au demeurant, étant donné que, dans cette forme asiatique, l'individu ne devient jamais propriétaire mais seulement possesseur, il est au fond la propriété et l'esclave de celui qui incarne l'Unité de la commune : l'esclavage n'y modifie ni les conditions de travail ni les rapports fondamentaux" (p. 456).

Notons que Marx introduit lui-même ici un nouveau concept d'esclavage comme il le précise un peu plus loin : "Dans l'esclavage, le servage etc... le travailleur lui-même fait partie des conditions naturelles de production d'un autre individu ou d'une commune (ceci ne s'applique pas à l'esclavage généralisé en Orient, mais seulement aux conditions de l'Europe)" (p. 459) Nous allons revenir sur cette différenciation qui est tout à fait fondamentale.

Les sociétés lignagères de type gouro ont donc plusieurs points communs avec la société "asiatique" : la propriété individuelle n'y existe pas et la propriété lignagère et même villageoise ne sont ni permanentes ni clairement délimitées, seule la propriété au niveau de ce que Meillassoux appelle la "tribu" y est bien définie. Cependant l'Unité qui possède ce territoire n'est pas une "unité réalisée" comme l'Etat Romain l'est "dans

l'idée et l'existence de la ville et de ses besoins" et "dans le territoire urbain qui a une existence propre" (446) ou comme l'Etat asiatique c'est dans ses cités bureaucratiques "superfétation de l'organisation économique" (p. 444).

A) La propriété de la terre.

Nous avons d'une part une unité floue, la "tribu", "propriétaire" d'un territoire permanent, et bien délimité et d'autre part des unités plus nettes, villages et surtout lignages "possesseurs" de territoires qui ne sont définis que pour la durée pendant laquelle ils sont objets ou moyens de travail, les seules limites bien connues dans l'espace à l'exercice de ce travail étant pour les membres de toute la tribu celles du territoire tribal lui-même.

Il ne faudrait cependant pas en déduire trop vite que la tribu de Meillassoux correspond trait pour trait à la tribu de Marx. Certes, comme le signale Meillassoux (p.231) cité par Terray (p. 17) : "C'est l'organisation de la guerre qui commande la structure d'ailleurs sommaire de la tribu". Cependant la rupture de continuité, de tribu à tribu est loin de correspondre à la rupture de continuité entre les "communes" dont parle Marx :

- d'une part parce que la guerre n'oppose pas seulement les tribus, mais aussi les villages ; la tribu est seulement la plus grande unité susceptible de se rassembler pour la guerre ; dans les sociétés segmentaires congolaises que nous connaissons, la plus petite unité susceptible de faire la guerre est le segment de lignage qui doit correspondre grosso modo au "goniwuo" de Meillassoux.

- d'autre part parce que la guerre, même entre tribus revêt un caractère réglé. Elle n'a jamais pour but ni la conquête du territoire de l'autre tribu, ni l'asservissement de cette tribu entière, mais simplement la récupération de quelques esclaves ou simplement l'anéantissement de quelques membres de la tribu adverse. Evans Pritchard à propos des Nuers a montré comment l'hostilité de telles manifestations augmentait graduellement en fonction directe de la distance sociale dans les sociétés segmentaires et Sahlins dans son cours à l'EPHE parle au sujet de ces guerres de "réciprocité négative".

On peut certes concevoir des guerres de conquêtes menées par des sociétés segmentaires : tel était le cas des guerres menées par les Fang du Gabon ou de celles dont nous avons eu des échos plus directs menées par les Bakota dans la vallée du Niari au Congo notamment contre les Bakugni. Mais ce genre de guerres de conquête ne peut avoir lieu qu'entre des populations qui n'ont aucun rapport antérieur et elles excluent - pour très longtemps - toute réciprocité entre elles. Au contraire les guerres qui opposent des lignages, des villages, des clans, des tribus enserrées dans un réseau d'échanges réciproques portant sur les hommes, les femmes, les biens de prestige, les services de nature politique... apparaissent comme une simple manifestation inversée de la réciprocité fondamentale qui lie ces unités. La limitation soigneusement réglementée de la durée de ces

conflits et de leurs effets permet à la réciprocité de leur survivre ; et si les buts fondamentaux de ces guerres sont bien comme le dit Terray (p. 17) "restaurer un équilibre démographique" ou "d'accroître le potentiel de forces de travail disponibles", le conflit ouvert n'est ni la voie fondamentale pour arriver à de tels résultats, ni la plus employée : la guerre ne saurait donc apparaître comme le procès dominant pour définir n'importe quelle unité, du lignage à la tribu, mais seulement comme un procès dominé. Comme l'implique la formulation même de Tahlins, le procès dominant est la réciprocité. C'est pourquoi d'ailleurs les biens que permet d'approprier une telle guerre sont les biens qui circulent dans l'échange réciproque : principalement les hommes et les femmes mais pas la terre. Ainsi la forme de guerre la plus répandue, celle qui oppose des unités que lie par ailleurs l'échange, celle-là même que décrit Meillassoux, ne peut servir en aucun sens à approprier le sol, ni à le défendre puisqu'il n'est pas objet de convoitise, ni à le conquérir ; il n'y a donc pas de lien direct entre la guerre comme activité économique et la propriété tribale (ou villageoise).

On ne saurait d'ailleurs opposer l'hostilité qui se manifeste dans la guerre et la réciprocité comme deux variables indépendantes. Elles sont au contraire étroitement complémentaires : toutes les unités d'une société segmentaire sont a priori hostiles, du lignage à la tribu et c'est seulement au niveau des aînés que cette hostilité se transforme en réciprocité ; la réciprocité elle-même conserve la plupart du temps un caractère d'hostilité prononcée : de l'échange antagoniste du potlatch en Amérique du Nord à la joute oratoire à caractère juridico politique des "bayombili" chez les bangabi du Congo. Mais pour les chefs, dans cet échange qui est la forme la plus fréquente d'affrontement entre deux groupes distincts, l'hostilité se transforme en solidarité ; il ne peut en être de même pour les membres de leurs groupes de dépendance que de façon seconde, étroitement définie et déterminée par l'échange entre les chefs, comme le montre bien par exemple l'analyse du bilaba des Fang par G. Balandier.

Ainsi notre analyse des sociétés segmentaires les oppose également aux hordes de types Nombi-Kwara errant sur un territoire immense où elles pratiquent chasse et cueillette avec peu de chances de se heurter à une horde analogue et aux sociétés "antiques" analysées par Marx où un sol transformé profondément par l'agriculture et une forte densité démographique font de la terre elle-même un objet de convoitise et des hommes dont la terre a été conquise de simples "appendices organiques de cette terre".

Comme le dit Meillassoux, la terre tribale apparaît essentiellement comme "territoire", ses limites permettent d'éviter les frictions entre groupes différents notamment pour des activités comme la chasse ou la cueillette qui s'exercent sur de vastes espaces. Mais elle n'a nullement un rôle aussi déterminant pour la survie de la tribu comme tribu

libre que la terre de la commune antique. Par ailleurs les unités propriétaires de ce territoire n'ont aucun rapport nécessaire avec les unités qui coopèrent dans le travail sur cette terre ; elles peuvent être plus grandes ou plus petites.

Ainsi il existe toujours des terrains de chasse villageois, même dans les ethnies où la chasse au filet ne met en oeuvre que des unités inférieures en taille au village.

Au contraire, certaines tâches collectives peuvent exiger le concours d'unités bien plus vastes que l'unité propriétaire : c'est le cas par exemple de la pêche annuelle dans les lacs bakuni qui exige pour le curetage de la vase accumulée pendant un an au fond du lac le concours d'une bonne partie de l'ethnie toute entière alors que le lac est la propriété d'un seul lignage.

Si nous entendons par propriété du sol l'existence d'un lien permanent et direct dans le temps entre une unité et un territoire bien délimité, nous devons constater que dans les sociétés segmentaires les limites de cette propriété apparaissent être directement déterminées par les limites du fonctionnement de la réciprocité entre les aînés des lignages et par elles seules.

Ainsi s'explique le fait que la tribu (chez les Gouro - ou d'autres unités dans d'autres sociétés segmentaires -) ait les limites territoriales les mieux déterminées puisque c'est au delà de la tribu que la réciprocité s'affaiblit dangereusement ce qui rend menaçants les empiètements ; au contraire les liens entre lignages voisins sont si multiples que les limites du territoire concédé à chaque lignage n'ont pas besoin d'être précisées au delà du temps d'exploitation proprement dite de ce territoire.

Enfin il s'agit bien de réciprocité entre les aînés des lignages puisque les unités plus vastes (village, tribu) ne suscitent pas de hiérarchie permanente et que toute affaire est toujours traitée entre les aînés.

#### B) Le niveau politique dominant : la réciprocité.

Dans un tel contexte, la reproduction des unités principales (lignage, village, tribu) comme unités déterminée et même leur reproduction du point de vue démographique (soit par la reproduction naturelle dont la condition est le mariage des cadets, soit par adjonction d'éléments extérieurs : "esclaves"), ne passe que de façon seconde par la voie de la guerre. C'est seulement en cas de heurts très rares avec des ethnies étrangères, lors de grandes migrations que les unités segmentaires risquent de perdre en bloc leur indépendance ou d'être anéanties : mais de tels menaces ne peuvent susciter une réponse collective de la part des vastes unités. Ces unités ne sont donc jamais véritablement constituées en dehors de la réciprocité entre les aînés qui les structure de façon floue.

En ce qui concerne les unités plus petites qui ont seules une existence définie : tribu, village, lignage, la reproduction de ces unités est essentiellement dans les mains

des aînés des lignages. G. Balandier a montré à propos des Fang quelle pouvait être l'anxiété des aînés dans une société segmentaire, d'avoir le réseau d'alliances matrimoniales le plus étendu possible, anxiété qui s'atténue grandement dans une société plus hiérarchisée comme les baongo. Il a montré également comment le jeu des aînés dans le bilaba peut déterminer la place de leurs groupes dans un ensemble plus vaste.

Enfin si les aînés des lignages contrôlent la reproduction de leurs groupes de dépendance, ils contrôlent par la même occasion de façon duale la reproduction des cadets comme membres de ces groupes "individus objectifs" : au contrôle de la reproduction démographique du groupe par l'accès aux femmes correspond, comme Meillassoux l'a bien montré, un contrôle de la reproduction "dynamique" du cadet qui implique l'accès aux femmes à un certain âge et rejette le célibataire d'âge mûr en bas de la hiérarchie des cadets. Mais ce n'est là qu'une des formes les plus bénignes de contrôle des aînés sur les cadets : non pas comme le prétend Terray, parce que le cadet est toujours libre de quitter son aîné pour rejoindre sa famille naturelle (en effet cette objection ne tient que tant qu'on considère un aîné et un cadet isolé ; mais si on considère l'aîné comme membre du groupe des aînés, il est bien évident que la dureté de l'aîné qui éloigne ses propres cadets a pour pendant une dureté analogue des autres aînés qui permettent au premier d'acquérir d'autres cadets a priori en nombre égal du côté de sa propre famille maternelle ; de plus le cadet changeant de lignage reste cadet et souvent baisse de statut ; bref le jeu - d'ailleurs très restreint - des possibilités offertes au cadet est largement illusoire).

Il existe par contre un moyen de contrôle beaucoup plus définitif de la reproduction des cadets comme membres du groupe : de même que l'aîné est susceptible d'acquérir des esclaves, de même il est susceptible de transformer le cadet en cadet à vie (et aussi sa descendance la plus directe) en le donnant comme esclave à un autre aîné ; ainsi le cadet qui commet un adultère ou qui est accusé de sorcellerie doit payer une amende en biens de prestige (qui sont souvent aussi les biens dotaux). L'aîné qui détient ces biens de prestige peut accepter ou refuser de les fournir : il ne les fournira qu'au cadet "respectueux" (comme c'est le cas chez les bangabi du Congo par exemple : cf. Dupré et Rey : "Théorie de l'histoire des échanges") et rarement au récidiviste.

Le "camarade d'échange" de l'aîné economic partner disent les Anglo Saxons) qui se trouve dans le village à ce moment peut accepter de payer l'amende et emmène l'homme (ou la femme s'il s'agit de sorcellerie) avec lui comme "esclave".

### C) La détermination en dernière instance.

Ainsi le contrôle de l'ensemble de la reproduction se trouve entre les mains des aînés, <sup>qui</sup> contrairement aux cadets, sont liés par la réciprocité. Isolement des groupes segmentaires (tempéré au sein des collectivités comme le village ou la tribu où les cadets

des différents lignages s'unissent pour des activités communes épisodiques comme la chasse ou la guerre), hostilité entre ces groupes d'un côté ; alliance matrimoniale, échange de biens de prestige, participation en commun aux décisions politico juridiques ("juges" coutumiers) des aînés de l'autre côté. Cette structure est bien déterminée fondamentalement par la nature de la seule activité économique permanente, l'agriculture, et par le mode de coopération qu'elle implique : il est évident par exemple que la reproduction de la structure sera assurée par des mécanismes tout différents / <sup>dans</sup> une société "à classes d'âge" où la coopération définit des groupes ~~à l'instar~~ que le lignage comme groupes de travail.

Mais, une fois cette détermination acquise il y a bien causalité structurale et non pas causalité transitive, comme l'a montré Balibar sur d'autres exemples : c'est-à-dire que le niveau politico-juridique dominant qui se manifeste dans les différentes formes de la réciprocité ne se contente pas de transmettre les impulsions données par la base économique : Terray nous en donne lui-même confirmation (p. 21) en écrivant à propos des groupes gouro de la savane :

"La substitution du Klala à la coopération lignagère ne modifie ni la distribution du produit - le Klala ne s'accompagne ni de festins ni de cadeaux - ni l'appropriation des moyens de production qui continuent l'une et l'autre à s'effectuer dans le cadre lignager".

Ainsi la détermination en dernière instance par le niveau des forces productives ne signifie pas la simultanéité de cette détermination en dernière instance et de son effet, c'est-à-dire de la détermination de la structure sociale, y compris les rapports sociaux de production, par le niveau qui a été déterminé comme déterminant. On peut même penser que cette détermination peut s'affranchir non seulement de la coïncidence dans le temps mais aussi dans l'espace : nous comptons rendre ainsi compte dans un autre article du classement qu'établit Karl Wittfogel des sociétés de "despotisme oriental" en fonction de leur rapport à l'hydraulicité et montrer que ce "despotisme oriental" que Wittfogel considère comme un type idéal Weberien est en fait un concept entièrement marxiste.

#### D) Fonction du surproduit.

Si nous revenons à la société segmentaire, il ne semble pas que ce système d'échange généralisé entre les aînés de groupes par ailleurs hostiles puisse fonctionner sans porter essentiellement sur un surproduit dégagé par la société. Un échange qui ne fasse pas intervenir le surproduit est concevable abstraitement et peut être rencontré : tel est le cas de l'échange direct des dépendants (femmes et jeunes enfants) chez les Tiv du Nigeria (P. Bohanan : "Some Principles of Exchange and Investment among the Tiv". American Anthropologist Vol. 57 February 1955 pp. 60-70). Mais un tel échange direct ne peut lier qu'un nombre très restreint de groupes et ne peut servir à structurer politiquement une vaste communauté : ainsi à côté de l'échange direct des femmes et des enfants, les Tiv ont

une sphère de "biens de prestige" où l'on trouve d'ailleurs les esclaves, biens qui s'échangent les uns contre les autres et éventuellement contre les dépendants eux-mêmes.

Si ces biens circulent et ne sont pas consommés, ceux d'entre eux qui ne sont pas périssables (objets de cuivres, de fer, bracelets et colliers Kula, couvertures de la côte Nord-Ouest des Etats-Unis, pagnes de raphia ou de coton...) ont tendance à s'accumuler puisque ils continuent à être produits (ainsi peut s'expliquer pour une part l'accroissement du taux de la dot en Afrique depuis que la monnaie occidentale a pris la relève des biens de prestige). Pour qu'ils continuent à jouer leur rôle ils doivent donc être consommés d'une façon ou d'une autre : par destruction comme les couvertures ou les plaques de cuivre qui les représentent ou comme les esclaves en certaines occasions, par consommation forcée et ostentatoire pour certaines nourritures prestigieuses (viande...). Ces destructions qui ont frappé si fort les premiers ethnologues ne sont que la manifestation des limites que la structure de la reproduction impose à l'économie d'une telle société.

La production de ces biens de prestige n'est souvent pas le fait directement des cadets mais soit de groupes castés (forgerons, tisserands) soit de clients directs de l'aîné (élevage chez les gouro) soit des aînés eux-mêmes (tissage chez les gouro). Mais du moins dans le premier et le troisième de ces cas, le véritable surplus est en fait dégagé par les cadets qui doivent travailler pour nourrir soit les gens castés, soit l'aîné occupé à tisser ou à forger et ne reçoivent rien en échange puisque les biens produits pendant ce temps restent la propriété exclusive des aînés. Par ailleurs la fabrication de ces biens met souvent en jeu les techniques les plus complexes connues par la société (forge, tissage) et les seules dont il soit possible de différer très longtemps l'apprentissage : les cadets ou les femmes peuvent être alors employés par les aînés qui possèdent ces techniques (comme c'est le cas pour la forge banzabi), ces derniers organisant le travail et n'intervenant directement que dans sa phase finale.

Enfin lorsque le fer intervient parmi ces biens de prestige, la hiérarchie de ces biens à l'intérieur de la sphère de la reproduction sociale peut redoubler leur hiérarchie à l'intérieur de la sphère de la production, comme c'est le cas dans toute la zone Congo-Gabon (le haut de la hiérarchie des biens de prestige étant occupé par les outils du forgeron - marteau et enclume - biens de production des biens de production de l'agriculture; le milieu par les hâches et matchettes, biens de production masculins - défrichage - de l'agriculture ; le bas par de simples biens de consommation comme les pagnes).

Le contrôle de la reproduction par les aînés apparaît ainsi plusieurs fois déterminé et il est évident dans tous les cas que le contrôle qu'exercent les aînés sur la reproduction détermine celui qu'ils exercent sur la production et non l'inverse.

E) Classes sociales et exploitation.

Finalement la domination du mode de production lignager sur les autres modes de production présents dans les formations sociales lignagères se confond avec la domination de la collectivité des aînés sur cette société. C'est la collectivité des aînés (et non pas chaque aîné particulier) qui est le véritable propriétaire de la terre et des autres moyens de production ; c'est elle qui est propriétaire des cadets eux-mêmes. On peut dire que cette relation de dépendance entre les cadets et les aînés est la préfiguration au sein de la société segmentaire de "l'esclavage généralisé" des paysans vis-à-vis de la bureaucratie dans les "sociétés asiatiques".

Il n'est donc pas possible de passer directement de l'analyse d'un groupe lignager particulier à l'analyse d'une formation sociale lignagère toute entière. Meillassoux avait sauté, dans son article des Cahiers d'Etudes Africaines d'une de ces analyses à l'autre sans le dire ; Terray en tronquant (p. 26-28) les citations de Meillassoux refuse complètement de faire ce saut. Pourtant Meillassoux montrait bien que, tant qu'on restait à l'intérieur d'un groupe lignager isolé, l'aîné ne possédait aucun avantage décisif qui lui permette d'exercer non seulement un pouvoir d'exploitation mais même un pouvoir de fonction. Non seulement les techniques exigées par le mode de production de l'agriculture qui structure le lignage sont très simples mais encore il est nécessaire pour le bon fonctionnement de la coopération simple que les hommes les connaissent dès leur entrée dans l'âge adulte. Meillassoux soulignait que la vieillesse est plutôt un facteur défavorable dans de telles conditions.

D'ailleurs les chefs de groupes isolés cueilleurs ou chasseurs comme les Nombikwara ne sont pas des vieillards mais des hommes dans la force de l'âge. Symétriquement dans les sociétés hiérarchisées où existent des méthodes administratives de contrôle de la société, la gérontocratie tend à disparaître. Le gouvernement par les aînés est donc déterminé par la structure de la reproduction elle-même. C'est parce que la réciprocité entre les aînés, comme tout système de type cooptatif, ne s'éteint qu'à la mort d'un aîné donné que les chefs ne sont pas éliminés après l'âge mûr ; et parce que tout cadet doit devenir un aîné (tant que des méthodes appropriées de contrôle administratif ne sont pas mises en place) que tout vieillard est presque toujours remplacé à sa mort par un autre vieillard.

Autrement dit le mode de production détermine l'unité, le lignage, qui doit servir de base à la structuration de la société, c'est-à-dire la seule unité où existe une hégémonie permanente de fonction. Mais la reproduction déplace ce pouvoir de fonction des adultes vers les aînés.

Il est probable que la société gouro n'est pas parmi les sociétés segmentaires une de celles où le pouvoir des aînés est le plus écrasant. Les sociétés congolaises où l'échange entre les aînés semble avoir véhiculé à lui tout seul (inexistence des razzia vers

les ports de traite de la côte) plus de 10 000 000 d'esclaves en trois siècles (estimation du P. Rinchon) sont sans doute des exemples plus frappants pour faire comprendre la dépendance des cadets. Meillassoux n'en a eu que plus de mérite d'avoir construit un schéma (dans les Cahiers d'Etudes Africaines) qui pouvait se généraliser à de telles sociétés à condition de lui donner un cadre théorique nouveau. Nous l'avons critiqué de n'avoir pas découvert lui-même ce cadre théorique mais nous ne saurions limiter son apport à la simple description sans principe de modes de production (au sens étroit) juxtaposés.

Nous sommes maintenant amenés à nous poser un double problème que nous avons déjà abordé dans notre "Théorie de l'histoire des échanges" : Est-ce que le groupe des aînés constitue une classe ? Est-ce qu'il exerce à l'égard des cadets une exploitation ?

Nous écrivions (p. 33 cité par Terray pp. 43-44) : "Nous parlerons d'opposition de classes dans toute société où un groupe particulier contrôle la circulation d'un surproduit de telle façon que la reproduction des rapports de dépendance soit assurée par la circulation de ce surproduit".

Cette formulation est assez malencontreuse et il est évident que si nous avons voulu signifier par là que la circulation du surproduit a lieu entièrement dans ce qu'on appelle habituellement la sphère de la circulation, nous nous interdisions de rendre compte du mode de production féodal par exemple où le surproduit est utilisé en grande partie à entretenir des "gens d'armes" à la solde du seigneur, l'existence et l'habileté de ces gens d'armes étant la condition de la reproduction à la fois des terres du seigneur comme terre de ce seigneur dans la lutte qui l'oppose aux autres seigneurs et de la dépendance des paysans à l'égard de ce seigneur. Il faudrait donc reprendre cette définition et écrire par exemple :

"Nous parlerons d'opposition de classe dans toute société où un groupe particulier contrôle un surproduit dont l'usage partiel ou total est de reproduire les rapports de dépendance entre les producteurs directs et ce groupe".

Toutefois nous n'acceptons pas l'objection que nous fait Terray suivant laquelle (p.44):

"Aussi bien dans la théorie que dans l'usage marxiste, une classe se définit par sa position, non pas dans le système de la circulation, mais dans le système de la production!" Cette détermination univoque des classes sociales par la place dans la production est en contradiction avec un texte d'Althusser que cite Terray (p. 23) et qui, lui, correspond parfaitement à notre démarche, une fois éliminée de celle-ci l'ambiguïté que faisait peser l'emploi du terme "circulation" :

"Pour penser la nature d'une classe sociale, il est en effet indispensable de faire intervenir conjointement la détermination de la base économique, la détermination de la superstructure juridico-politique et la détermination de la superstructure idéologique. Il

est également indispensable de faire intervenir le jeu intérieur à cette détermination conjointe, pour rendre compte des déplacements possibles de la domination entre ces différentes déterminations... (les classes sociales) sont surdéterminées puisque, pour comprendre leur nature il faut faire intervenir la causalité structurale des trois niveaux de la société, l'économique, le politique et l'idéologique - causalité structurale s'exerçant sous la forme d'une conjonction de ces trois déterminations structurales sur un même objet, et dans la variation de l'élément dominant au sein de cette conjonction" (souligné par nous, PPR).

Le niveau politique qui se manifeste essentiellement dans la réciprocité entre les groupes lignagers joue le rôle dominant dans la définition de la classe des aînés mais ce rôle dominant, comme nous l'avons montré, s'exerce dans les limites imposées préalablement par le mode de production : l'aîné est aîné du lignage c'est-à-dire chef du groupe de production permanent de l'agriculture.

Reste le problème de l'exploitation : nous avons montré tout à l'heure que même dans le cas (qui est peut-être celui des gouro comme nous l'affirme Terray) où le cadet ne participe pas directement à la fabrication des biens de prestige, il lui est demandé cependant un surtravail pour débrousser le champ, réparer la case ou fournir la nourriture de celui (membre d'une caste ou aîné) qui fabrique les biens de prestige. Mais nous ne pensons pas que ce soit le cas général et les exemples que nous connaissons nous montrent que (par exemple dans le cas des objets de fer banzabi), la fabrication de biens de prestige demande directement un surtravail important aux cadets, aux femmes et aux enfants d'un lignage : Meillassoux d'ailleurs l'avait bien senti, qui écrivait dans son article des CEA : "Puisque les cadets sont, dans des économies d'autosubsistance, les producteurs de ces biens [les biens de prestige], ils seraient en position de traiter directement avec le gardien des femmes qu'ils désirent épouser".

Bien sûr le surtravail exigé des cadets peut sembler bien faible par rapport à ceux que nous connaissons en régime capitaliste ; cependant il semble moins ridicule lorsqu'on connaît la faible quantité de biens de prestige qui était considéré dans les sociétés segmentaires comme l'équivalent d'un homme.

Nous reprendrons donc la définition que nous avons donnée de l'exploitation et à laquelle se réfère Terray.

Il y a exploitation quand :

"La partie du produit de son travail qui est éloignée du producteur sert à renforcer la position de dépendance de ce producteur".

Ainsi la collectivité des aînés constitue une classe qui exploite les cadets.

En ce qui concerne la dernière objection "épistémologique" de Terray :

"le concept de classe perd tout pouvoir de discrimination entre les sociétés, et il

désigne tant de réalités hétérogènes qu'il n'a plus guère de valeur opératoire", nous pensons que, même si on ne se réfère pas à la phrase célèbre du manifeste communiste (puisque Engels a voulu en circonscrire la portée 40 ans plus tard), on ne peut guère dire que la "valeur opératoire" fondamentale du concept de classe soit d'établir une discrimination entre les sociétés qui en ont et celles qui n'en ont pas.

F) Articulation des modes de production.

Dans notre "Théorie de l'histoire des échanges" (p. 110-114) nous avons tenté de montrer la valeur opératoire de l'analyse en termes d'alliances de classe des différentes articulations entre les formations sociales africaines et le mode de production capitaliste et nous avons établi que, à condition de leur faire subir un glissement par rapport à leur acception courante, les termes de "traite", de "colonialisme" et de "néocolonialisme" pouvaient devenir de véritables concepts permettant de penser cette histoire.

Nous voudrions amorcer ici une analyse de l'articulation du mode de production lignager et d'un autre mode de production au sein d'une formation sociale "traditionnelle": il s'agit des sonjo, population segmentaire décrite par A.F. Gray "Economic Exchange in a Sonjo Village" in P. Bohaman et G. Dalton : "Markets in Africa" pp. 469-492 qui allie une structure lignagère (patrilignage exogame) de la propriété et une agriculture hydraulique organisée à l'échelle du village, laquelle détermine une structure d'hégémonie particulière et permanente au sein de ce village. Pour cette analyse, le concept de classe en ce qui concerne aussi bien le mode de production lignager que l'organisation hydraulique nous semble avoir une valeur opératoire particulièrement nette (Nous développerons cette analyse plus complètement dans un autre article).

Le peuple sonjo, 4 500 habitants répartis en six villages, est un peuple d'agriculteurs voisins des pasteurs Masaï.

Au sein d'un village, les quartiers sont constitués par les lignages patrilinéaires et exogames qui sont les propriétaires directs de l'emplacement où est construit le quartier (emplacement qui dans des régions montagneuses et rocheuses suppose un important travail d'aplanissement). R.F. Gray affirme à un moment que la propriété des biens (et notamment des chèvres, bien de prestige le plus important) et des terres est individuelle mais la suite de son exposé montre à l'évidence que la propriété de ces biens est entre les mains de l'aîné du lignage.

Les femmes effectuent l'essentiel des travaux agricoles courants. Les hommes sont divisés en trois grands groupes d'âge, qui correspondent aux trois grands groupes d'activité :

- les plus jeunes (semble-t-il jusqu'à 14 ans) gardent les troupeaux de chèvre et reçoivent leur nourriture végétale du village. Gray écrit à leur sujet : "The herd boys

lead a life that is so separated from the rest of the village that they may almost be said to possess a subculture of their own". Le troupeau est la propriété effective de l'aîné du clan, et il y a donc exploitation intensive des jeunes adolescents par les aînés.

- les jeunes adultes de 14 à 28 ans (environ) forment les deux classes d'âge de guerriers" sans aucune activité économique traditionnelle, chargés de défendre le village contre les incursions des Masaï. Depuis la colonisation, ces jeunes s'engagent en général dans des activités rémunérées hors du pays sonjo et reviennent au village lorsqu'ils quittent la classe d'âge des "guerriers". L'argent qu'ils ont amassé est remis intégralement à l'aîné.

- les hommes de plus de vingt-huit ans sont chasseurs, éleveurs d'abeille et s'occupent des canaux d'irrigation au point de vue technique (curage et entretien) et au point de vue social (répartition qui donne lieu à de nombreuses discussions et fraudes) :

La terre irriguée est rare et elle peut être échangée, contre des chèvres uniquement. Toutefois, celui qui l'a échangée peut la reprendre quand il veut en rendant le même nombre de chèvres. A sa mort le transfert de terre devient définitif. Ce type de transaction ne peut être mené que par l'aîné d'un lignage.

Les chèvres sont la richesse la plus recherchée et on peut accroître son troupeau en les échangeant contre du miel, recherché également en vue de produire de l'alcool, aliment de prestige n° 1. Le croît normal d'un troupeau est assuré par ce type d'échange mais lorsqu'on veut un accroissement brutal du troupeau, ce qui ne se produit que lorsqu'un aîné doit payer la dot d'un de ses dépendants, on peut avoir recours à l'échange contre une terre irriguée ou à l'échange contre une ruche (dont la fabrication est complexe et a une grande influence sur la production) : c'est seulement pour payer une dot qu'on a éventuellement recours à ces deux sortes d'échange.

L'organisation à l'échelle du village de l'irrigation est réglé par un conseil de 15 à 18 anciens par village les "Wenanmiji", qui interviennent également avec un peu plus d'autorité que les autres anciens dans les décisions politiques importantes du village. Le statut de "Wenanmiji" est héréditaire. Chacun de ces Wenanmiji a le droit d'utiliser l'eau du canal principal pendant six heures par semaine pour ses terres.

Il existe un second groupe, les "Wakiama" à qui est affecté le restant du temps d'irrigation. Gray écrit à leur sujet : "The Wakiama are required as individuals to pay substantial tribute in goats to the Wenanmiji as a group". Enfin tous les autres, qui ne sont ni Wenanmiji ni Wakiama sont contraints de fournir du miel ou des chèvres à ces deux premiers groupes chaque fois qu'ils veulent bénéficier de l'irrigation.

L'ajustement se fait par l'irrigation frauduleuse qui n'est pas très sévèrement punie quand il s'avère qu'elle correspond à une nécessité.

D'après F. Gray, chaque cultivateur fournit ainsi deux chèvres par an au groupe dominant pour assurer ses besoins d'irrigation ou l'équivalent en miel de ces deux chèvres.

Une lecture superficielle du texte de Gray semble donc indiquer une division en classes extrêmement différenciées basée sur le contrôle de l'irrigation. Mais une réflexion plus attentive amène à faire les remarques suivantes :

a) 15 à 18 anciens pour un village d'environ 750 personnes représente une bonne proportion de l'ensemble des aînés des lignages

b) le contrôle de l'eau par ce groupe d'aînés ne repose sur aucun appareil de sanction qui permette à ce groupe d'aînés d'imposer leur loi à l'ensemble du village et notamment aux autres aînés

c) le surplus accumulé par ce groupe ne peut servir à la reproduction de sa domination : il s'agit essentiellement de chèvres qui, théoriquement, doivent être redistribuées au cours de repas collectifs accompagnant les cérémonies religieuses mais qui en fait servent à accroître le troupeau des Wenamiji. Or l'utilisation essentielle des troupeaux de chèvres est le paiement des dots

d) au contraire chèvres (et aussi miel) sont les produits les plus indépendants du système hydraulique qui ne concerne que l'agriculture. Les chèvres sont contrôlées par les aînés des lignages.

e) enfin la quantité de chèvres échangées contre les droits hydrauliques par chaque agriculteur est de 2 par an. Le troupeau moyen est de 54. La quantité de chèvres demandées est donc assez faible vis-à-vis du croît moyen annuel d'un tel troupeau même dans un système d'élevage traditionnel. Or la dot qui est touchée par les aînés est d'un tout autre ordre : 100 chèvres en moyenne. Il est donc évident que, mis à part les droits que l'aîné a de toutes façons sur le troupeau de son dépendant, la plupart des chèvres doivent se trouver concentrées directement entre les mains des aînés des lignages. Autrement dit, la prestation de chèvres annuelle n'est en aucune façon un problème pour un aîné de lignage mais elle risque d'en être un beaucoup plus important pour les cadets : il y a donc toutes chances pour que cette prestation annuelle renforce le pouvoir des aînés sur leurs cadets et vienne ainsi cumuler ses effets avec ceux de la dot.

Notons que ce système de la dot payée en chèvres est très largement indépendant de l'agriculture donc de l'hydraulicité.

Enfin Gray signale que les Wenamiji ne sont pas toujours, loin de là, les plus riches en chèvres et peuvent être largement dépassés par d'autres aînés.

On a donc deux systèmes de production principaux :

- le système lignager qui correspond à la propriété de la terre et du contrôle de l'élevage (chèvres et miel)

- le système villageois qui correspond au contrôle de l'eau d'irrigation.

Contrairement aux apparences premières, si le premier peut se reproduire essentiellement par le procès d'échange lié à la dot (il existait aussi traditionnellement une vente des dépendants aux Masaï comme esclaves) pratiquement indépendamment du second, le second ne peut pas se reproduire indépendamment du premier mais par contre il tend à renforcer le premier. Nous en concluons donc que le système "lignager" domine le système "villageois" et que l'indépendance de la structure d'hégémonie du système "villageois" vis-à-vis du système lignager est plutôt bénéfique pour ce dernier (de même que la hiérarchisation des systèmes claniques de la région congolaise où les chefs de clan gardent un contrôle étroit sur le roi, facilite la domination de ces chefs de clans sur leurs propres dépendants).

Il ne nous paraît pas sans intérêt de noter que chez les Sonjo tous les premiers mariages se font à l'intérieur d'un même village entre les lignages exogames de ce village. C'est seulement lorsqu'une femme divorce qu'elle peut être donnée en mariage dans un autre village et alors la dot est remboursée directement au premier mari, sans passer par son aîné. Nous en concluons volontiers que le renforcement qu'apporte au système "lignager" dominant son articulation sur le système "villageois" a un effet analogue à celui de la hiérarchisation dans les sociétés claniques : comme nous l'avons déjà signalé, G. Balandier constatait que les aînés Bakongo plus hiérarchisés cherchaient moins fébrilement que les aînés Fang à étendre leur système d'alliance : c'est que la hiérarchisation renforce suffisamment le pouvoir des aînés pour que l'importance de la réciprocité soit reléguée au second plan. Il en est de même ici : le système d'alliances peut se réduire jusqu'à la taille du village lui-même tant l'organisation de la distribution de l'eau renforce le pouvoir de l'ensemble des aînés.

Dans l'analyse que nous venons de faire, il est évident que Wenanmiji d'un côté, aînés de l'autre, apparaissent comme les classes dominantes de deux modes de production différents et que le rapport entre ces classes ne peut pas être pensé en dehors du rapport entre les deux modes de production (par exemple une analyse de l'importance de chacune de ces classes au sein du niveau politique pris isolément de la structure d'ensemble donnerait un résultat inverse de celui que nous avons trouvé) et que symétriquement l'analyse du rapport entre ces modes de production passe d'abord par l'analyse du rapport entre ces deux classes : ainsi procède Marx dans l'analyse de la "genèse de la rente foncière capitaliste". Dans cette analyse, comme dans notre analyse de la société segmentaire en général, le fait que l'"exploitation" ne se manifeste pas ou très peu par une consommation propre aux exploités ne nous gêne nullement pour parler d'exploitation. Nous développons longuement dans notre article "Théorie de l'histoire des échanges" (en collaboration avec G. Dupré) les raisons pour lesquelles une définition de l'exploitation telle que celle que propose Godelier ("Il y a exploitation lorsqu'un groupe s'approprie un surplus sans contrepartie") n'a aucune valeur scientifique et est inapplicable. Nous n'y reviendrons pas ici.

L'articulation que nous trouvons chez les Sonjo entre la classe propriétaire de la terre et la classe qui contrôle l'irrigation est inverse de celle absolument générale que met en évidence Wittfogel dans les régimes hydrauliques de despotisme oriental. Le fait que les sonjo soient un tout petit peuple de 4 500 habitants ne rend pas cette constatation ridicule. Nous avons constaté que chez les Sonjo, le contrôle de l'irrigation, sans transformer fondamentalement le système politique lignager, lui permet de fonctionner autrement que dans les systèmes purement segmentaires. Il n'est pas interdit de penser que la modification subie du fait de l'hydraulicité par des sociétés hiérarchisées soit de même ordre. Autrement dit s'il n'y a aucune raison de penser que toute agriculture hydraulique implique contrôle bureaucratique, on peut par contre penser qu'un système hydraulique contrôlé par un pouvoir politique hiérarchisé tend à transformer ce pouvoir dans le sens de la bureaucratie : le système clanique n'y est pas forcément détruit mais il n'a pas le rôle dominant qui est le sien dans les empires bantou et semi bantou (par exemple au Congo, en Ashanti), où il conserve une position dominante dans la reproduction de la structure d'exploitation.

Nous aurions tendance à penser que l'hydraulicité ne peut entraîner la bureaucratiation que lorsque s'est déjà instauré "l'esclavage généralisé" dont parle Marx, c'est-à-dire lorsque un processus interne au niveau politique dominant a exclu la grande masse de la population de la "commune". Nous analyserons en détail ce processus à propos du terrain sur lequel nous avons travaillé (Bapunu et Bakuni du Congo Brazzaville) en opposant l'esclavage qu'instaure la réciprocité où l'esclave est d'abord bien de prestige avant de devenir fondateur d'un lignage "esclave" exclu à jamais de la véritable propriété de la terre et l'esclavage antique décrit par Marx où l'homme est d'abord bien de production, "appendice organique de la terre". Il y a là deux cheminements différents de la division des sociétés en classes. C'est ce sens qu'on peut donner à cette réflexion sur l'esclavage à peine ébauchée de Marx que nous avons déjà citée ("Fondements de la critique de l'économie politique" T. I p. 459) :

"Dans l'esclavage, le servage etc... le travailleur lui-même fait partie des conditions naturelles de production d'un autre individu ou d'une autre commune (ceci ne s'applique pas à l'esclavage généralisé en Orient, mais seulement aux conditions de l'Europe)".

## VI. Conclusion.

L'article de Terray analyse la thèse de Meillassoux en partant du niveau des forces productives. Nous avons souligné à quel point cette analyse nous paraissait importante. Cependant, dès qu'il s'agit d'articuler sur ce niveau des forces productives les autres instances de la formation sociale gouro, fût-ce celle des rapports de production, la vision statique de Terray se révèle impuissante. Terray se refusant à parler de "niveau dominant"

de la réalité sociale, se refuse à envisager les relations entre les forces productives et les autres instances sous l'angle de la causalité structurale. Il ne peut ainsi en particulier rendre compte de façon satisfaisante ni des correspondances ni des non correspondances entre les rapports de production et le caractère des forces productives. Il ne peut rendre compte non plus de l'efficace des instances politiques et idéologiques et de leur détermination en dernière instance par les forces productives. Il ne peut rendre compte ni de la reproduction du mode de production dominant ni de la reproduction de sa domination sur les autres modes de production qu'il a mis en évidence, ni bien entendu de la nature de cette domination et de la nature de la domination en général.

Pourtant, la démarche qui permettait d'aborder tous ces problèmes avait été esquissée par Meillassoux lui-même dans son article des cahiers d'études africaines. Certes cette démarche s'enracinait dans une mauvaise analyse des modes de production (au sens restreint) de la société lignagère ("l'autosubsistance"), analyse que celle de Terray vient très heureusement corriger. Certes par ailleurs Meillassoux se centrait-il exclusivement sur l'échange des femmes et des biens de prestige considérés comme simples substituts des femmes : ainsi cet échange, loin d'apparaître comme la manifestation la plus extérieure d'une instance politique dominante, apparaissait comme le démiurge de la reproduction de la structure et rendait compte également de l'articulation sur d'autres structures (échanges "marchands" avec les Dioula, introduction des cultures d'exportation après la colonisation) toujours considérée comme l'absorption d'impacts extérieurs (événements) par la structure traditionnelle.

Cependant, bien que non théorisée, l'importance de la structuration politique des aînés par la réciprocité y était clairement montrée. Dans cette direction, une analyse de la reproduction du système lignager devenait possible et par conséquent une analyse de la domination du mode lignager sur les autres modes de production présents dans la société gourou. Il importait peu finalement que Meillassoux ait cru enracciner son analyse dans l'ensemble de la production et non pas dans la structure de la coopération relative à la seule agriculture : car toutes ses analyses étaient centrées sur le lignage et toute analyse de reproduction doit être préalable à l'analyse de domination : autrement dit le fait que Meillassoux ait cru avoir affaire à un seul mode de production et non à plusieurs, s'il l'empêchait d'analyser la nature de la détermination en dernière instance par le niveau des forces productives, n'enlevait rien à la valeur de son analyse de la reproduction qui était directement transposable comme reproduction du seul mode de production lignager et donc préalable à l'analyse de la domination sur les autres modes de production et de la reproduction d'ensemble de la formation sociale gourou. Ceci est dû à la nature même de la causalité structurale et à sa différence fondamentale avec une causalité transitive : le

niveau politique dominant est déterminé comme niveau dominant et structuré intérieurement par le caractère des forces productives ; mais ceci étant acquis, il fonctionne comme niveau déterminant à la place des forces productives ; donc une intuition correcte de la structure et du rôle de ce niveau dominant, même accompagnée d'une appréciation erronée du caractère des forces productives, peut permettre de poursuivre l'analyse de façon correcte ce qui ne serait certes pas le cas avec une causalité transitive où la seule fonction du niveau politique (en admettant que la "domination" du niveau politique puisse être conçue avec une telle causalité) serait de transmettre des impulsions venant de la base économique.

L'analyse que nous avons donnée de l'articulation entre niveau déterminant en dernière instance et niveau dominant est embryonnaire. Pour reprendre l'expression de Balibar, qui utilisait la même méthode dans "Lire le Capital" à propos d'un texte de Marx sur le mode de production féodal, c'est une analyse "réduite".

L'analyse complète devrait, comme le montre le texte d'Althusser sur la surdétermination des classes sociales, faire entrer en scène les trois instances : économique, politique, idéologique.

Dans le mode de production féodal, tel que l'analyse Marx, le paysan "possède" la terre mais n'en est pas propriétaire. Le surtravail ne peut être approprié par le propriétaire féodal que grâce à la privation de liberté du paysan ; celui-ci, mettant tout seul en oeuvre les moyens de production, a très concrètement conscience du temps de travail et du temps de surtravail et n'accepte de fournir le surtravail que sous une contrainte extérieure au niveau des forces productives.

Mais rien n'indique a priori si cette contrainte est politique ou idéologique.

[Note : Dans le cas Sud-Américain où les féodaux contrôlent en même temps la commercialisation, cette contrainte peut être aussi économique mais extérieure au niveau des forces productives : contrôle par la circulation.] En fait elle est l'articulation de ces deux niveaux, qui assurent conjointement la reproduction de la structure d'exploitation ; mais, à l'intérieur de cette articulation, la dominante est susceptible de se déplacer ; ainsi le texte de Marx concernant le rôle dominant de la religion catholique pendant le moyen âge (Capital I 93 note) et le texte sur l'appropriation du surtravail (Capital VIII 171-172) où le niveau politique joue le rôle dominant dans le mode de production féodal ne sont pas contradictoires : ils reflètent simplement un déplacement de la dominante. Voyons ce qu'il en est dans les sociétés lignagères.

Dans les sociétés segmentaires, le niveau idéologique joue un très grand rôle dans la reproduction de la structure : rôle du culte des ancêtres qui est entre les mains des aînés dans la production agricole, rôle de l'aîné comme représentant de l'ancêtre, représentation idéologique en terme de parenté des unités politiques les plus vastes, et amé-

nagement idéologique de l'unité la plus petite (le lignage). Nous voudrions simplement noter ici les variations de l'articulation entre instance politique et instance idéologique dans la reproduction de la structure : il y a tout d'abord des variations internes à l'instance politique elle-même : ainsi avec l'atténuation de l'échange de biens entre les aînés consécutive à la pénétration coloniale à l'intérieur des terres, l'interdiction de l'esclavage et la suppression des guerres tribales, la reproduction de la structure segmentaire pendant la période coloniale se reporte essentiellement sur l'échange des femmes.

Mais les conditions de cet échange sont modifiées : l'hostilité entre lignages, villages, tribus ne se manifeste plus aussi violemment sous l'effet conjoint de la lutte commune (active ou passive) contre la colonisation et de l'interdiction des guerres. La structure politique doit tenir compte d'un fait nouveau : la présence de chefs nommés par la colonisation qui renversent le système traditionnel : la polygamie n'est plus pour eux un moyen d'accroître la domination (en augmentant la rareté des femmes) mais un signe de cette domination qui a sa source ailleurs : elle prend alors des proportions inconnues avant la colonisation. D'autre part la décroissance de l'hostilité entre les unités différentes rend moins opérante la solidarité entre les aînés. Les cadets se trouvent donc dépendre moins étroitement de leurs aînés, y compris pour trouver une femme. La sorcellerie se développe alors dans deux directions principales : de la part des aînés contre les chefs nommés par l'administration, surtout si ce sont des dépendants ou des esclaves ; de la part des aînés contre leurs cadets. La reproduction de la structure d'exploitation voit donc grandir l'importance de l'instance idéologique mais cette instance idéologique en est elle-même modifiée intérieurement : il semble bien que dans nombres de sociétés la sorcellerie ait été quasi inconnue avant la période coloniale (cf. à ce sujet Barbara Ward : "Some observations on religions cults" in Africa n° 26. 1956). Alors que la sorcellerie se développe, les cultes anciens sont en régression (incapables de résoudre les problèmes nouveaux, écrit Barbara Ward) et contre la sorcellerie naissent au contraire les cultes nouveaux qui sont souvent une arme aux mains des éléments "modernistes" contre les aînés (les sorciers).

Une deuxième occasion de flambée de la sorcellerie est le développement de la circulation monétaire consécutive à l'introduction du salariat ou à celle des cultures d'exportations. Dans le premier cas notamment, si la société est déjà affaiblie politiquement (nous avons vu que ce n'était pas le cas des Sonjo), la dot se monétarise et un certain nombre de cadets ont accès aux femmes sans passer par l'aîné. Dans les sociétés segmentaires, les aînés luttent de toutes leurs forces pour éviter de perdre ce dernier moyen de contrôle (cf. à ce sujet les analyses de Raulin sur les Efé de Côte d'Ivoire in

"Problèmes fonciers de Gagnoa et Daloa"). Le taux de la dot monte rapidement parce que à la quantité d'argent circulant entre les aînés comme circulaient jadis les biens de prestige vient sans cesse s'ajouter l'argent versé par les cadets salariés : la somme totale d'argent circulant au titre de la dot dans une aire matrimoniale croît ainsi bien plus vite que le nombre de mariages que cette circulation doit permettre, donc le taux de chaque dot particulière croît. Les aînés, qui contrôlent la dot par le simple jeu de la circulation, ne sont aucunement gênés par cette croissance (sauf cas particulier étudié par Raulin d'un aîné qui a beaucoup plus de dépendants mâles à doter que de dépendants femelles pour lesquelles il reçoit une dot). Par contre elle oblige les cadets soit à des sacrifices financiers énormes, soit à recourir à l'assistance de l'aîné. Il n'y a aucune raison que ce phénomène s'arrête tant que les aînés ne se mettent pas à consommer à titre privé l'argent de la dot, ce qui ne semble pas se produire pour le moment. Contrairement à une analyse trop rapide basée sur l'offre et la demande, cette analyse montre à l'évidence que la polygamie, en augmentant le nombre de mariages conclus en faveur d'aînés par rapport au nombre de mariages conclus en faveur de cadets (seuls susceptibles d'apporter de l'argent nouveau dans le circuit) tend à freiner cette croissance de la dot et non à l'augmenter.

Cependant, certains individus disposent par eux-mêmes de suffisamment d'argent (salariés, commerçants) deviennent susceptibles de se passer entièrement des aînés pour acquérir une femme ou même pour prendre la femme d'un autre en remboursant la dot : ceci crée donc de nouveaux conflits entre les éléments modernistes et les éléments (aînés comme cadets) restés plus dépendants de la reproduction du système traditionnel d'où nouveau développement de la sorcellerie opposant cette fois les individus intégrés dans le système marchand ou capitaliste et les autres.

Ici, l'importance prise par l'instance idéologique est due à une crise provoquée par la colonisation et la décomposition de l'ancienne société qu'elle provoque par ses interventions politiques puis économiques.

Il est probable que, dans le cas du Moyen Age, la domination de l'Eglise Catholique est due à la nécessité de centraliser les efforts disparates des féodaux pour lutter contre les Etats bureaucratiques orientaux organisés à bien plus grande échelle (cf. Wittfogel pour une comparaison de l'efficacité du recrutement militaire dans les deux systèmes).

De même en ce qui concerne le mode de production capitaliste les périodes de crise peuvent amener une variation de la dominante de l'économique au politique (l'Allemagne pendant la guerre de 1914-18, le nazisme). Plus généralement suivant que le capitalisme national est dominé ou dominant, sa reproduction comme capitalisme national indépendant

exige une intervention plus ou moins importante de l'Etat (au XIXe : libre échangeisme de l'industrie Anglaise, protectionnisme de celle des autres Etats).

L'idéologie intervient en dernier ressort sous des formes grossières : la religion ou plus subtiles : ainsi, d'après Boukharine ("l'économie politique du rentier") la différence de l'articulation entre instance économique et instance politique en Angleterre et dans des pays menacés par le capitalisme Anglais détermine la différence entre l'école économique classique Anglaise et les écoles économiques historicistes Allemandes. Il est certain qu'en retour ces théories dont l'une prône l'universalité des lois du capitalisme et l'autre la spécificité de chaque développement national renforcent idéologiquement (caution "scientifique") les politiques déjà déterminées par les situations économiques respectives.

\*

\* \*

La connaissance de l'instance dominante d'un mode de production (au sens large) est préalable, nous espérons l'avoir montré, à la connaissance de l'articulation de ce mode de production et d'un autre mode de production. Ce problème se pose avec acuité particulière aux marxistes de notre époque : tant que les marxistes ont été persuadés que la Révolution Socialiste dans les pays capitalistes développés précéderait et impulserait la révolution socialiste dans les pays colonisés et arriérés, on pouvait se contenter d'analyses de l'impérialisme vues du côté du capitalisme. Cette façon de voir n'est plus à l'ordre du jour. Il faut donc voir la domination capitaliste du côté des pays "arriérés". Or une fois précisé comme nous avons tenté de le faire le concept de domination, la domination du capitalisme n'est pas du tout aussi évidente vue du côté des sociétés colonisées que vue du côté du colonisateur ; elle l'est d'autant moins que l'on quitte les villes et les grandes voies de communication, que l'on s'éloigne des économies "paysannes" pour atteindre les économies d'autosubsistance. Parfois elle cède la place à d'autres formes de domination. Le plus souvent elle compose très largement avec elles. Il y a d'importantes conclusions à en tirer tant du point de vue tactique que stratégique en économie comme en politique.

-:-:-:-:-